



MÂLAIN

Aux alentours de la salle des fêtes

11h - 20h

50 Exposants - Restauration - Buvette

SAM 13 DEC



LE PÈRE NOËL VOUS ATTEND

DE 16H À 18H POUR UN MOMENT MAGIQUE !



Laurie Fourot

massage bien-être

Praticienne massage bien-être
certifiée par l'école française
de massage

www.loelune.fr

contact@loelune.fr

06 36 07 76 41

Massages bien-être à visée non thérapeutique

Marché de Noël

Samedi 13 décembre 2025

Salle des fêtes de Mâlain

Vœux de la mairie

Samedi 10 janvier 2026

Salle des fêtes de Mâlain

Repas de l'amitié

Dimanche 18 janvier 2026

Cabaret Odysséo

Festi'Valouche

27 février au 1er mars 2026

Salle des fêtes de Mâlain

Carnaval de La Trousse qui
l'Ouche

Samedi 7 mars 2026 (date à confirmer)

Salle des fêtes de Mâlain

Carnaval intercommunal

7/8 Mars (date à confirmer)

Salle des fêtes de Mâlain

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ungrainsucré.com
f i • 06.72.34.00.76 • ungrainsucré@gmail.com

Particuliers - Associations - Professionnels

21410 Malain

Artisan Couvreur

Neuf • Rénovation • Entretien

Tous types de couvertures

Tuiles • Ardoises...

Zinguerie

Cuivre • Zinc • Inox...


**ROZE
NICOLAS**
COUVERTURE-ZINGUERIE

21410 MÂLAIN

www.couverture-zinguerie-roze.com

09 50 18 53 94

♦♦♦

06 24 16 45 71

→ le Mot du Maire



Chères Mâlinoises, Chers Mâlinois

La mission du maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe. Ces six années de mandat ont défilé à toute vitesse.

Existe-t-il plus beau et plus honorable mandat que celui de conseiller municipal ? Ce mandat local, le plus humble de notre démocratie, est aussi le plus utile car il prend en compte l'intérêt immédiat et concret de nos concitoyens qui attendent des solutions à leurs problèmes et à leurs besoins et demandent des réponses rapides et courageuses, même si elles sont parfois impopulaires.

Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour je suis venu en mairie avec plaisir, j'ai travaillé les nombreux dossiers et assisté aux multiples réunions avec passion.

Plaisir et enthousiasme sont indispensables à la réussite de la mission, des ingrédients doux qui font largement oublier l'amertume des inévitables difficultés. Il n'est pas aisément de satisfaire toutes les demandes et assumer des décisions parfois difficiles.

Ce dernier bulletin marque la fin d'un mandat riche en réalisations et en apprentissages.

Nous avons mené de front de nombreux chantiers : entretien des voiries, construction d'une école, rénovation de la mairie, amélioration des bâtiments communaux, embellissement des espaces publics, amélioration du cadre de vie, préservation de notre patrimoine...

Derrière ces démarches parfois longues se cache un travail de fond essentiel avec des contraintes budgétaires de plus en plus prégnantes. Nous avons réussi cependant à financer tous nos projets sans avoir eu recours à une augmentation de vos taxes foncières durant ces 6 années.

Ce mandat aura également été marqué par de nombreux autres projets, plus modestes mais toujours utiles, portés par une même volonté : agir concrètement pour le bien-être des habitants et la vitalité de notre village.

Être élu n'est pas une chose facile, et exercer ses fonctions de Maire sans s'appuyer sur une équipe n'est pas imaginable. Au moment de clore ce mandat, je tiens à remercier l'équipe municipale pour son dévouement, ainsi que tous les habitants pour leur confiance et leur participation à la vie locale.

Rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans la mobilisation des agents municipaux, des bénévoles associatifs et de tant d'habitants engagés pour notre village qui, par leur engagement ou leurs initiatives, ont contribué à faire avancer notre commune.

Forts de cette expérience et des liens tissés avec vous, certains conseillers municipaux actuels ont décidé de se représenter pour un nouveau mandat, avec la même envie d'être à vos côtés pour poursuivre le travail engagé, dans un esprit de proximité, de sérénité et de continuité.

Le monde évolue et il faut s'y adapter en répondant à vos besoins et à vos attentes. Ils sont au cœur de nos préoccupations et œuvrer à votre bien être doit être la principale mission d'une équipe municipale.

Ensemble, continuons à faire vivre notre commune dans un esprit solidaire, dans le respect de son histoire et tournés vers son avenir.

Nicolas BENETON

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

LUNDI : 10h – 12h / 16h – 18h

MARDI : 10h – 12h

MERCREDI : Fermé

JEUDI : 10h – 12h / 16h – 18h

VENDREDI : 10h – 12h / 16h – 18h



SUPER U

SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNNE - 21540 SOMBERNON
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17



→ Etat Civil

Naissances



PINGUET Léa, 16 mai 2025

MOTSCHWILLER Lily, 23 juillet 2025

FERNANDES Angèle, 10 septembre 2025

Ateliers Numériques France Service

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ(E) ?

Aujourd'hui, maîtriser les outils numériques n'est plus un luxe, mais une véritable nécessité. Que ce soit pour communiquer, effectuer des démarches administratives, ou simplement se sentir plus à l'aise avec son ordinateur ou son smartphone, il est important de se former à son rythme et selon ses besoins.

C'est pourquoi France Services vous propose des ateliers numériques gratuits, animés par une conseillère spécialisée, au sein d'un cadre bienveillant et accessible à tous.

POURQUOI PARTICIPER ?

Ces ateliers ont pour objectifs de :

- ➔ Vous informer sur les usages essentiels du numérique
- ➔ Vous sensibiliser aux risques et bonnes pratiques
- ➔ Vous accompagner pas à pas dans la prise en main des outils informatiques
- ➔ Identifier ensemble vos besoins spécifiques pour construire un parcours personnalisé

THÉMATIQUES ABORDÉES

Selon vos envies et votre niveau, vous pourrez participer à des sessions sur :

- ➔ La prise en main du matériel (ordinateur, tablette, smartphone)
- ➔ La navigation sécurisée sur Internet
- ➔ Les démarches administratives en ligne (impôts, CAF, Ameli...)
- ➔ L'usage responsable du numérique
- ➔ Un accompagnement à votre portée

Ces ateliers s'adressent à tous les habitants, quels que soient leur âge ou leur niveau en informatique. Ils sont conçus pour offrir une aide concrète, adaptée et progressive, en petit groupe ou en individuel si besoin.

INTÉRESSÉ(E) ?

Si vous souhaitez participer ou en savoir plus, merci de contacter Sophie au secrétariat de mairie. Votre inscription permettra d'organiser les prochaines sessions en fonction du nombre de participants et de vos besoins.

Ne laissez pas le numérique être un frein : avancez en toute confiance avec France Services !

→ Compte-rendu conseil municipal



19 mai 2025

Etaient présents : Mme Luana ARGOLAS - Mme Cécile BAILLARGEAULT - M. Nicolas BENETON --- M. Pascal CHAUVENET – M. Guillaume COLIN --- Mme Jasmine FEDOR -- M. Arnault LEMAIRE - M. Cédric SELLENET - Mme Amélie SICAUD – Mme Bérénice TOUTANT.

Absents excusés : Mme Cerise BLOUIN (procuration à Bérénice TOUTANT) - Mme Françoise DUSSET (procuration à Pascal CHAUVENET) - M Loïc JUPILLE (procuration à Amélie SICAUD) - M. Alexandre LACROIX (procuration à Arnault LEMAIRE)

1 – PROJET DE PROTOCOLE D'ACCORD ER 15

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION
25D02-01 du 3 février 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'expropriation,

Vu le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment l'article L.423-1,

Vu le Code civil, et notamment les articles 2044 et suivants,

Vu le projet de protocole d'accord transactionnel,

Le Maire expose :

La procédure d'expropriation de l'emprise de l'emplacement réservé n°15 de 186m² présent sur la parcelle A 270 n'est pas encore close.

Suite à l'arrêté préfectoral du 9 février 2023 déclarant d'utilité publique la réalisation de voie de liaison entre la rue Maurice Béné et la zone 1AU « Derrière la Mairie » du PLU et ainsi l'acquisition de l'emprise de l'emplacement réservé n°15 pour ce faire, des discussions ont été entamées en vue de trouver un accord avec les propriétaires de la parcelle A 270.

A l'issue de ces discussions, est proposée l'acquisition amiable de l'emprise de 186 m² de l'emplacement réservé n°15 sis sur la parcelle A 270 pour un prix, toute indemnité comprise, de 23 000 €.

Les frais de bornage seront pris en charge par la commune ainsi que la pose d'une clôture de type grillagé et rigide entre la future voie de liaison et la parcelle A 270.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Considérant qu'en vertu de l'article L.423-1 du Code des relations entre le public et l'administration, une transaction exige des concessions réciproques et équilibrées, que par le présent protocole, Monsieur et Madame BAVOIL, comme la commune, renoncent à toute procédure administrative et/ou judiciaire en lien avec l'emplacement réservé n°15 sis sur la parcelle A 270, et plus largement à toute instance et action qui trouverait leur fondement dans la formation et l'exécution de la déclaration d'utilité publique susmentionnée, et renoncent à la construction d'un mur en limite de propriété, que le prix proposé correspond au prix du marché immobilier actuel ;

AUTORISE à l'unanimité le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel annexé à la présente délibération,

AUTORISE à l'unanimité le Maire à entreprendre les démarches inhérentes à l'exécution dudit protocole (bornage, acte authentique...),

AUTORISE à l'unanimité le Maire à signer l'acte d'acquisition de la parcelle A 270 et tout document relatif au dossier.

2 – DEVIS TRAVAUX RÉFECTIION DU TROTTOIR IMPASSE DES TROIS SOURCES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

RETIENT le devis de l'entreprise BATI TP située à Agey d'un montant de 2 366.40 € TTC, pour la réfection des trottoirs de l'Impasse des Trois Sources.

AUTORISE le Maire à signer le devis.

3 – PROJET D'ÉTUDE DE RÉFECTIION DE LA BUVETTE RÉALISÉ PAR UN ASPIRANT COMPAGNON

M. LEMAIRE Arnault expose aux membres du Conseil Municipal que la buvette attenant à la salle des fêtes est en très mauvais état, il serait judicieux de la refaire.

Il a rencontré un aspirant compagnon spécialisé « Charpente » afin d'étudier la possibilité de réfection de la buvette, elle serait construite par ses soins. Une première proposition a donc été présentée aux élus pendant cette séance, une fois le projet terminé il devra être proposé à un cabinet d'étude afin de le faire valider en termes de sécurité.

Ce projet est très intéressant car la commune n'aurait qu'à financer le matériel nécessaire à la construction. L'aspirant estime les coûts à environ 10 000 € en fourchette haute.

→ Compte-rendu conseil municipal



Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré :

ACCEPTE ce projet d'étude ainsi que la prise en charge de tout le matériel nécessaire,

CREE un groupe de travail afin de définir le projet plus précisément.

4 – REMBOURSEMENT DE FRAIS

L'élu concerné n'a pas participé au vote de cette délibération

Lors de la réception pour la commémoration du 8 mai 1945, un élu a engagé des frais par carte bancaire à Colruyt (voir ticket joint) d'un montant de 167.18 €.

Le conseil propose que les frais engagés lui soient remboursés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : DECIDE de rembourser la somme de 167.18 € à l'élu concerné.

5 – DEVIS EXTENSION ÉLECTRIQUE PARCELLE Z18 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS SICECO

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'extension du réseau électrique pour la parcelle Z18 doivent être réalisés.

Ces prestations relèvent du SICECO, syndicat auquel la commune a délégué sa compétence en la matière.

Un devis estimatif a été transmis par le SICECO. Le montant des travaux s'élève à 15 707.50 € HT et la contribution de la commune est évaluée à 3 200 € HT.

Le financement peut être effectué par fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. S'agissant de la réalisation d'un équipement relevant de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (réseau électrique) / relevant de la compétence éclairage public en vue de la transition énergétique de ce patrimoine, ce fonds de concours est imputable en section d'investissement dans le budget communal et doit être amorti.

Lorsque la commune ne dispose pas des ressources suffisantes en fonctionnement pour financer la charge résultant d'un fonds de concours versé à un organisme public sur une seule année, son conseil municipal peut décider d'étaler cette charge sur plusieurs exercices, celle-ci étant reprise année après année (amortie) en section de fonctionnement. Cette charge est amortie sur une durée maximale de quinze ans. Lorsque le fonds de concours a été financé par emprunt, la charge est étalée sur une durée égale à

celle de l'amortissement de l'emprunt sans toutefois pouvoir excéder quinze ans.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré :

DEMANDE au SICECO la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique pour la parcelle Z18

ACCEPTE de financer par fonds de concours la contribution appelée par le SICECO.

6 – PRIX DES TERRAINS RUE DE L'EGLISE

Le conseil municipal décide de ne pas changer le prix des terrains rue de l'Eglise (130 €/m²).

7 – DM CHAUFFERIE

Le Maire informe que l'état d'exécution du budget 61640 de la Chaufferie nécessite des réajustements d'inscriptions budgétaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE la présente décision budgétaire modificative n° 1

Décisions modificatives - Chaufferie bois - 2025

DM 1 - DM CHAUFFERIE - 19/05/2025

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes		
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
6068 (011) : Autres matières et fournitures	-0,12	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté	-0,12
Total dépenses :	-0,12	Total recettes :	-0,12
Total Dépenses	-0,12	Total Recettes	-0,12

8 – QUESTIONS DIVERSES

- Eglise : Le renouvellement des vitraux de notre église arrive à son terme, les élus remercient sincèrement et amicalement M. Michel GRAMMARE pour son investissement sans faille depuis 5 ans. La commune réfléchit à une inauguration dans les prochains mois avec la présence bien entendu de Michel qui sera remercié comme il se doit.
- Rue Boudrot : Des travaux demandés n'ont pas été réalisés lors de la réfection des trottoirs, l'entreprise Sar Terrassement va y remédier très prochainement.

→ Compte-rendu conseil municipal



30 JUIN 2025

Etaient présents : M. Nicolas BENETON -- M. Pascal CHAUVENET - M. Guillaume COLIN -- Mme Françoise DUSSET - Mme Jasmine FEDOR - M. Arnault LEMAIRE - M. Cédric SELLENET - Mme Bérénice TOUTANT

Absents excusés : Mme Luana ARGIOLAS (procuration à Bérénice TOUTANT) - Mme Cécile BAILLARGEAULT - Mme Cerise BLOUIN - M Loïc JUPILLE - M. Alexandre LACROIX - Mme Amélie SICAUD (procuration à Arnault LEMAIRE)

Ayant déménagé récemment Elisabeth BIZOUARD a décidé de quitter ses fonctions au sein de la bibliothèque de Mâlain. Le Conseil Municipal tient à lui adresser ses plus sincères remerciements pour son dévouement et son engagement sans faille en tant que responsable de notre bibliothèque municipale pendant ces sept dernières années,

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

1 – AJOUT DE DÉLIBÉRATIONS

• Demande de subvention AS SPORT COLLEGE SOMBERNON

- ZAN Zéro Artificialisation Nette : Rapport triennal
- ZAER Zone d'Accélération des Energies Renouvelables : Avis des communes

Le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

2 – DEMANDE DE SUBVENTIONS

GALOP MÂLAIN ET AS SPORT COLLEGE DE SOMBERNON

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 9 voix pour et 1 abstention

VOTE les subventions allouées aux association et organisme (article 65748) pour 2025 comme suit :

DESIGNATION	VOTE DU CONSEIL
GALOP MALAIN	500 €
SPORT AS Collège SOMBERNON	300 €

3 – CONVENTION UFCO/COMMUNE DE MALAIN 2025/2026

La présente convention a pour objet la mise à disposition du vestiaire et du stade de football à l'UFCO représentée par son Président Sébastien BOUTTEFROY par la commune de MALAIN, représentée par son Maire, Nicolas BENETON.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE les termes de la convention fixant les modalités de mise à disposition du vestiaire et du stade de football. La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous documents relatifs à sa mise en œuvre.

La convention est annexée à la présente délibération.

4 – VALIDATION PROJET BUDGET PARTICIPATIF 2025

Des habitantes et habitants de Mâlain ont proposé plusieurs idées dans le cadre du Budget Participatif 2025. La municipalité a fait une première sélection puis a fait appel aux habitants pour classer les projets retenus selon leur ordre de préférence.

78 habitants ont manifesté leur avis, les projets retenus dans l'ordre de préférence sont :

1 : Verger conservatoire : Avec 38 votes

2 : Etendard tour : Avec 18 votes

3 : Banquet Gaulois du 14 juillet : Avec 11 votes

4 : Recyclage des mégots de cigarettes : Avec 7 votes

5 : Loup Garou au château : Avec 4 votes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE le choix des 78 votants et RETIENT le projet VERGER CONSERVATOIRE,

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à sa mise en œuvre du projet choisi.

5 – BILAN TRIENNAL DE L'ETAT DU ZAN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MÂLAIN

VU la loi n°2021-1104 du 22/08/2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dit climat et résilience.

→ Compte-rendu conseil municipal



Monsieur le Maire expose :

La loi Climat et résilience adoptée en 2021 a fixé à la France l'objectif d'atteindre la « zéro artificialisation nette des sols » en 2050.

L'ensemble des collectivités territoriales est concerné par la poursuite de cet objectif. La sobriété foncière doit être au cœur de chaque stratégie d'évolution des territoires, le foncier est d'ailleurs reconnu comme une ressource limitée.

Dans le cadre de cet objectif, et comme le prévoit l'article L.2231-1 du CGCT, la commune doit adopter en conseil municipal un rapport portant sur la période 2021-2023. Il est présenté en annexe de la présente délibération.

Ce rapport est l'occasion de présenter la trajectoire en cours et le positionnement de la commune de MALAIN par rapport à cet objectif. Celui-ci doit ensuite être à nouveau produit à minima tous les 3 ans afin de mesurer et suivre la trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols du territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOPTE le rapport triennal du bilan ZAN 2021-2023 tel que joint à la présente délibération.

6 – ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER) PRÉALABLES À LA PRISE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

M. le Maire rappelle que les zones d'accélération avaient été définies par délibération du conseil municipal le 16 janvier 2024 et transmises au référent préfectoral, pour passage en Comité Régional de l'Energie (CRE) des 22 novembre 2024 et 13 mai 2025.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que :

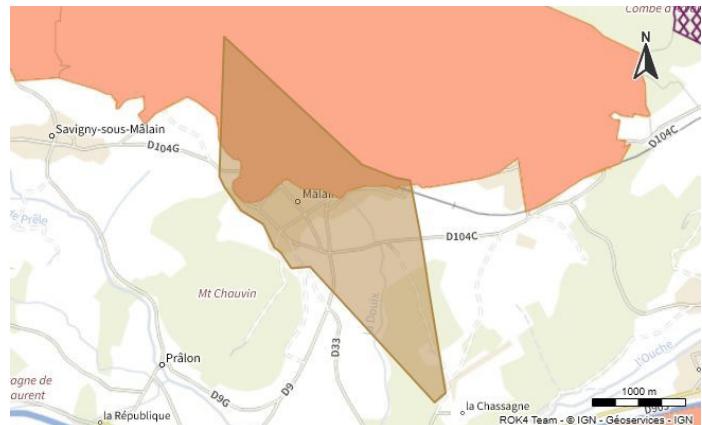
Le comité régional de l'énergie du 22 novembre 2024 a fait le constat d'un bilan d'étape de définition des ZAER encourageant à l'issue de la première vague et a demandé aux référents préfectoraux uniques départementaux de solliciter les communes et leurs intercommunalités afin d'engager une seconde vague de définition de zones complémentaires, jusqu'au 15 mars 2025 pour passage en CRE le 13 mai 2025.

M. le Maire informe le conseil municipal que :

Le CRE du 13 mai 2025 entérine les deux vagues de zones d'accélération, arrêtées dans le portail cartographique dédié.

Vu la concertation du public réalisée du 8 au 12 janvier 2024.

Les zones concernées sont les suivantes :



M. le Maire soumet ces zones à délibération.

Entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré [à l'unanimité des présents], le conseil municipal :

VALIDE la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, telle qu'exposée dans la présente délibération,

VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à la Préfecture de Côte-d'Or.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement rue Béné : une réunion est prévue courant juillet pour faire le point.
- AFUP : La Préfecture a donné son accord pour la création de l'AFUP et a levé l'interdiction d'urbanisme.
- Vitraux : l'inauguration aura lieu le 20 septembre dans le cadre des journées du patrimoine.

22 septembre 2025

Etaient présents : Mme Luana ARGOLAS - Mme Cécile BAILLARGEAULT - M. Nicolas BENETON - Mme Cerise BLOUIN - M. Pascal CHAUVENET - M. Guillaume COLIN - Mme Françoise DUSSET - Mme Jasmine FEDOR - M. Arnault LEMAIRE - M. Cédric SELLENET - Mme Amélie SICAUD - Mme Bérénice TOUTANT

Absents excusés : M Loïc JUPILLE (procuration à Arnault LEMAIRE) - M. Alexandre LACROIX

→ Compte-rendu conseil municipal



1 - AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION CCOM RELATIVE À L'ACTIVITÉ DE BIBLIOTHÉCAIRE MUTUALISÉE

Monsieur le Maire a proposé à Natacha LEPETIT, la nouvelle responsable de la bibliothèque de Mâlain de venir se présenter à l'équipe municipale. Natacha a également présenté les 8 bénévoles et annoncé les futurs projets, une page Facebook a même été créée « Bibliothèque de Mâlain ». Nous invitons les habitants à la consulter régulièrement afin d'avoir toutes les informations nécessaires.

Monsieur le Maire informe que pour définir les conditions de mise en pratique du service mutualisé d'animation du réseau des bibliothèques, il convient de signer une convention avec la CCOM.

Cette convention est présentée en annexe

2 - RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE BÉNÉ ET SES ABORDS

La commune de Mâlain a lancé une mission de maîtrise d'œuvre complète pour le réaménagement de la rue Maurice Béné et ses abords et une consultation auprès de paysagistes concepteurs a donc été diffusée. Le 30 avril 2024, les paysagistes MAYOT et TOUSSAINT de Dijon ont été retenus, leurs honoraires s'élèvent à 57 600 euros HT.

Los du dernier conseil municipal le projet d'aménagement de la rue Maurice Béné à Mâlain et de ses abords était estimés à 755 004.60 € HT ainsi que les honoraires du maître d'œuvre MAYOT et TOUSSAINT d'un montant de 57 600 € HT

Après une étude de sol effectuée, des travaux supplémentaires devront être envisagés l'estimation du projet est donc revalorisée d'environ 200 000 € HT, le conseil préfère consulter le maître d'œuvre afin d'étudier les conséquences d'une réalisation de ce chantier en deux phases.

3 - VENTE LOT 1 RUE DE L'EGLISE À MÂLAIN PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE A 1926 A 1931 ET A 1934

Mme Amélie SICAUD 4^e adjoint au Maire se porte candidate à l'acquisition d'un des deux lots, elle ne participera donc à aucun vote et sortira de la salle dès que le sujet sera évoqué

Le maire rappelle au conseil municipal que la commune est propriétaire de 2 lots situés rue de l'Eglise destinés à être cédés :

- Lot 1 : parcelles A 1926, A 1931 et A 1934 d'une superficie de 822 m² ;
- Lot 2 : parcelles A 1928, A 1929, A 1930, A 1933 et A 1936 d'une superficie de 831 m²

Conformément à l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales, la vente d'un bien immobilier communal doit être autorisée par délibération du conseil municipal.

Deux propositions d'acquisition ont été reçues pour le LOT 1, chacune au prix estimé de 130 € du m² :

- SCI LIZON-PRUNE représentée par Mme DE MARCH Angélique et M. MASSON David qui projette d'y construire un local/entrepôt de stockage
- M. et Mme SICAUD Eric et Amélie qui projettent d'y construire 2 biens à visées locatives.

Après en avoir délibéré, considérant :

• que le prix proposé est conforme au prix fixé par le conseil municipal du 3 février 2025 soit 130 € du m²,

• que le projet de M. et Mme SICAUD répond aux besoins de logement sur la commune et contribue à la vitalité démographique locale ;

• que le projet de la société SCI LIZON-PRUNE présente un intérêt moindre pour la collectivité,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

D'AUTORISER la vente du Lot 1 : parcelles A 1926, A 1931 et A 1934 d'une superficie de 822 m² à M. et Mme SICAUD au prix de 106 860 € sous conditions suspensives (offre d'achat en annexe)

D'AUTORISER M. le maire à signer tout actes et documents afférents à cette vente.

4 - RÉTROCESSION DE VOIRIE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX LOTISSEMENT « LE CLOS DES SOURCES » COMMUNE DE MÂLAIN

Le maire expose à l'assemblée que :

Une demande de permis d'aménager un lotissement a été déposée le 13 août 2025 par Mme BENNAR Soraya et M. PAGNIER Nicolas domiciliés 60 boulevard Voltaire à 21000 DIJON) sur des parcelles cadastrées Section A numéro 87 et A 1312 afin d'y créer 4 lots à bâtir.

Ce projet est actuellement en cours d'instruction sous le numéro PA02137325E0002 et le lotisseur a saisi la commune, dans son dossier de demande de permis d'aménager, d'une demande par laquelle il sollicite l'accord du conseil municipal afin que la commune, dans le cadre des dispositions de l'article R. 442-8 du Code de l'urbanisme, accepte le transfert dans son domaine de la totalité des voies et espaces communs dudit lotissement une fois les travaux achevés à l'euro symbolique.

→ Compte-rendu conseil municipal



Les équipements dont il s'agit sont : « le réseau d'eaux usées, le réseau d'eaux pluviales, enterrés ou aériens, le réseau d'eau potable, les réseaux électriques, téléphone, fibre, les espaces verts, l'éclairage, la voirie et stationnements, chemin piétonnier, les ouvrages de défense extérieure contre l'incendie. »

L'acte de rétrocession proprement dit sera établi par notaire, en la forme authentique, et il n'interviendra qu'une fois lesdits équipements propres auront été réceptionnés contradictoirement et que toutes les éventuelles réserves auront été levées, le transfert de propriété ayant lieu sans indemnités de part et d'autre.

Le maire donne lecture à l'assemblée de la proposition du lotisseur, du projet de convention de rétrocession, et communique également au conseil le programme des voies et équipements propres du futur lotissement qui y demeure annexé.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

Vu la demande de permis d'aménager numéro PA 02137325E0002 et le programme des voies et équipements propres qu'elle contient ;

Vu la demande formulée par Mme BENNAR Soraya et M. PAGNIER Nicolas domiciliés 60 boulevard Voltaire à 21000 DIJON proposant la rétrocession des voies et équipements propres du lotissement susvisé, le programme des voies et équipements propres du futur lotissement, ainsi que le projet de convention de rétrocession ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R. 442-7 et R. 442-8 ;

Le principe du transfert direct au domaine communal de la totalité des voies et équipements propres du lotissement « Le Clos des Sources » est approuvé mais la rétrocession ne sera validée qu'une fois les travaux du lotissement achevés, après leur réception contradictoire et toutes réserves levées. En conséquence, le conseil demande le retrait de la demande de rétrocession dans la demande de permis d'aménager et de mettre cette demande dans un projet de convention annexe opérant le transfert au profit de la commune de Mâlain des voies et espaces communs du lotissement « Le Clos des Sources », dans les conditions prévues par l'article R. 442-8 du Code de l'urbanisme.

5 – ETUDE DE FAISABILITÉ ET DE PROGRAMMATION POUR LA MISE EN VALEUR DU CHÂTEAU DE MÂLAIN ET LA CRÉATION D'UN ESPACE D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Arnault LEMAIRE, 1^{er} Adjoint, fait une présentation du 3^{ème} Comité de Pilotage mené par l'équipe de MEDIEVAL concernant l'étude de faisabilité et de programmation

pour la mise en valeur du château de Mâlain et la création d'un espace d'accueil touristique.

M. CHAUVENET en tant qu'élu en charge des finances à la Communes et à la CCOM, émet des réserves sur ce projet étudié de concert avec la Communauté de commune. Bien que le dossier n'en soit qu'à ses prémices, il en conteste d'une part l'opportunité et les montants envisagés, certes non définitifs, lui semblent d'autre part disproportionnés tant pour la commune que pour la CCOM

Monsieur le Maire rappelle que ce projet pourrait obtenir des subventions importantes et pourrait être soutenu par du mécénat privé. Il rappelle également que le château étant devenu propriété de la commune, il nécessite des travaux de sécurisation, de mise aux normes et de consolidation qu'il faudra de toute façon engager à court terme.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Nettoyage des vitres : Suite à l'adhésion au groupement de commandes permanent entre la CCOM et la commune de Mâlain dans le cadre de nettoyage des vitres, une convention va être signée avec l'entreprise PICHAULT, le montant annuel s'élève à 570 euros pour les bâtiments de la mairie et salle des fêtes.
- Route de la Chassagne : Le conseil prend connaissance des travaux nécessaires et leur mutualisation avec la commune de Sainte-Marie-sur-Ouche.
- Buvette : Les travaux sont repoussés à l'automne prochain en raison des contraintes administratives.
- Vitrail : M Grammare propose de léguer l'ensemble de son matériel de vitrailliste à la collectivité et recherche des personnes souhaitant être formées.

→ De Panneau Pocket à Intramuros



Comme évoqué lors des voeux en janvier 2025, la mairie a changé d'application mobile, en passant de Panneau Pocket à Intramuros.

Intramuros, c'est une application mobile d'information, gratuite, simple et sécurisée avec les informations de la commune et de votre Communauté de Communes dans votre poche !

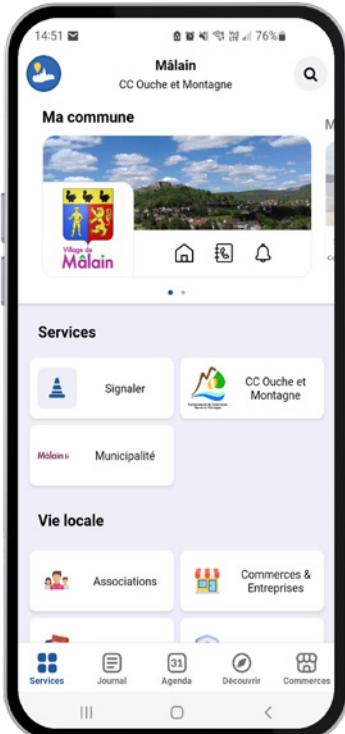
Joindre sa mairie, l'intercommunalité ? Connaître les horaires des déchèteries, de France services, de la bibliothèque ? Savoir qu'un arbre est tombé sur la route, qu'une coupure d'eau ou d'électricité est en cours ? Retrouvez dans votre poche, toutes les informations du quotidien.

Si vous ne l'avez pas encore installée sur votre téléphone, nous vous invitons donc à télécharger l'application en scannant le QR Code. Également disponible sur l'App Store et Google Play, l'application se télécharge gratuitement sur téléphone et tablette, sans avoir à communiquer ses coordonnées.

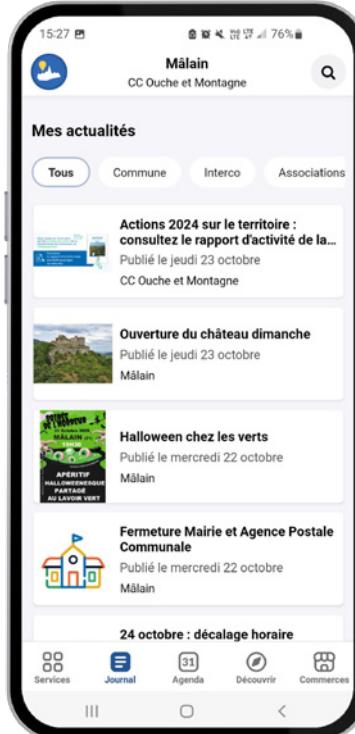


Choisissez la commune de Mâlain et accédez directement à l'ensemble des informations. Vous pouvez ensuite personnaliser l'application en définissant la distance des événements autour de vous et en activant/désactivant les notifications que vous souhaitez recevoir (alertes majeures, coupure d'eau ...).

SERVICES MALAIN / CCOM



JOURNAL (actualités)



AGENDA (événements)



L'application vous permet d'être alerté en temps réel, de vous informer et de participer à la vie locale à travers cinq rubriques :

- SERVICES/VIE LOCALE : Retrouvez les informations de votre mairie et de la CCOM ainsi que des acteurs du territoire (commerces, associations, culture, santé ...). Participez à la vie locale (signalement, sondage ...).
- JOURNAL : Soyez informés rapidement des actualités de votre commune et de l'intercommunalité. Recevez les alertes (eau, déchets, intempéries, fermeture de services...).
- AGENDA : Consultez tous les événements organisés autour de vous, en définissant la distance des événements autour de vous.
- DÉCOUVRIR : Découvrez le territoire et ses alentours avec les points d'intérêts.
- COMMERCES : Retrouvez facilement les commerces de votre commune et alentours et suivez leur actualité.



Création de l'AFUP « La Corvée »

Du nouveau

Après l'autorisation d'urbanisme délivrée par la Préfecture, suite aux levées des restrictions sur l'eau et l'assainissement collectif, nous étions encore dans l'attente de la création proprement dite de l'AFUP (Association foncière urbaine de projet)

La Préfecture vient de nous annoncer le lancement de cette procédure, nécessaire dans le cadre du respect du code de l'urbanisme. Cette procédure se déroulera en plusieurs étapes :

- Lancement d'une enquête publique en janvier 2026
- Suivi par la consultation écrite de chaque propriétaire de parcelles au sein de l'AFUP, pour aboutir si tout se passe sans encombre aux alentours de mars 2026 à l'Assemblée générale constitutive de l'AFUP

Ce projet initié au début du mandat précédent a donc nécessité un certain temps voire un temps certain pour arriver à maturité. Ce dossier étant en effet basé sur un cadre juridique peu utilisé jusqu'à maintenant a nécessité la mise en place d'une procédure à même de le sécuriser juridiquement.

Répas de l'amitié

Après notre repas cabaret à l'Odysséo en 2023, puis notre repas de l'amitié 2024 à la salle des fêtes, nous avons le plaisir de vous annoncer que le repas de l'amitié 2025 aura lieu le 18 janvier à l'Odysséo à Dijon.

Comme toujours, ce moment chaleureux est réservé aux habitants du village de plus de 65 ans.

Nous vous enverrons très bientôt le bulletin d'inscription pour que vous puissiez confirmer votre présence en toute tranquillité.

A ménagement de la rue Béné

Les dernières études avant travaux ont révélé la présence d'une forte concentration d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques dans la chaussée. Cette pollution impose un traitement spécifique avec évacuation et traitement en tant que déchets spéciaux . De plus, la structure des sols est mauvaise et nécessite une restructuration complète de la chaussée sur une profondeur de 50 cm pour assurer sa durabilité.

L'ensemble des préconisations fait augmenter les coûts de manière importante . Le chiffrage du projet a été réévalué à plus d'un million d'euros hors taxes, contre un budget initial de 750 000 €.

Il nous est impossible de réaliser l'ensemble des travaux prévus.

Nous avons donc convenu de les réaliser en 2 phases :

La Première phase, de la rue Boudrot jusqu'au parking de la rue des Tilleuls, y compris le parvis de la mairie et les places de parking du lotissement des tilleuls.

Ces travaux pourraient se faire à l'automne 2026 compte tenu des délais d'appel d'offre et de demande de subvention

La deuxième phase qui comprend le reste de la rue depuis les parkings des Tilleuls jusqu'au croisement de la rue de la Poste, serait faite en fonction des finances de la commune et des subventions.

Préemption du terrain situé le long de la chaufferie

Après plusieurs années de démarches administratives nous avons pu acheter ce terrain qui permettra de désenclaver la zone située derrière la mairie en créant un accès sur la rue Maurice BENE.

Cette acquisition permettra également d'améliorer l'accèsibilité de l'école maternelle. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'aménagement cohérent du territoire communal, visant à favoriser la continuité des chemins et à faciliter les futurs projets.

Grace à cette acquisition la commune se donne les moyens d'anticiper l'évolution du secteur tout en préservant ses capacités d'action à long terme.



Vitraux de l'église

Nous avons inauguré les vitraux restaurés de notre église le samedi 20 septembre, enrichis de lumière et de couleurs. Conçus et réalisés par Michel Grammare, notre maître verrier retraité qui a donné bénévolement de son temps, de son savoir-faire et de sa passion depuis le 23 septembre 2021, soit 4 années entières de travail patient, minutieux, qui nous offre aujourd'hui ces vitraux magnifiquement restaurés.

Merci à nos agents, Sébastien, pour son aide précieuse dans toutes les étapes de ce chantier exigeant. Sophie, qui a assuré avec rigueur le suivi administratif, indispensable pour que tout avance sereinement.

Que ces vitraux soient pour chacun de nous une source d'inspiration, de recueillement et de beauté. Qu'ils fassent vivre cette église encore longtemps, au rythme des saisons et des générations.

Cimetière

Après plusieurs années d'un important travail administratif, la procédure de reprise des tombes abandonnées s'achève.

La dernière partie du cimetière est en cours de procédure. Elle est située entre l'entrée principale et l'entrée par le parking. Les arrêtés d'abandon des sépultures situées dans cette zone ont été pris. Les propriétaires et descendants ont un an pour se manifester, passé ce délai, les tombes, si elles sont en mauvais état pourront être relevées.

Cette démarche longue et exigeante a été menée avec le plus grand respect des défunt et leurs familles grâce à l'implication des services municipaux. Elle a permis de redonner au cimetière un aspect plus ordonné et accueillant. Ce travail s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver la dignité des lieux de mémoire et d'assurer une gestion durable et harmonieuse du cimetière, témoin de notre histoire collective.

Bruno LACHICHE

Vente,
Entretien, SAV
adoucisseur d'eau
toutes marques,
piscine privée

54 bis rue Boudrot
21410 MALAIN

Tél. 03 80 23 62 80

Port. 06 28 04 82 18

E-mail : bruno.lachiche@dbmail.com

Salle des fêtes

Après avoir exploré différentes solutions pour moderniser et adapter ce lieu aux besoins actuels, nous engageons la rénovation de la salle des fêtes afin d'en améliorer le confort, la fonctionnalité et l'efficacité énergétique en partenariat avec le SICECO. Celui-ci nous propose un audit énergétique sur le bâtiment.

Cet audit va dans un premier temps faire un état des lieux du bâtiment actuel tant d'un point de vue du bâti (isolation, menuiseries) que des systèmes (chauffage, ventilation, éclairage) puis nous proposer tout une liste de préconisation de travaux afin de réaliser des économies d'énergie. Ces préconisations seront chiffrées, tant en terme d'investissement que d'économies générées en consommation, en émission de gaz à effet de serre et en dépense.

La réalisation de cet audit nous permettra dans un second temps de bénéficier du programme de subvention mis en place par le SICECO, l'Appel à Projet « rénovation énergétique performante des bâtiments communaux ».

Le même audit sera réalisé dans les vestiaires de foot.



Christophe BORDE

6 rue de la Poste
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02



Budget participatif / Projet gagnant

Au printemps, vous avez été 78 à participer au vote (merci à vous) et à choisir parmi les 5 projets pré-retenus, celui qui vous plaisait le plus.

Les projets retenus dans l'ordre de préférence sont :

- 1 : Verger conservatoire : Avec 38 votes
- 2 : Etendard tour : Avec 18 votes
- 3 : Banquet Gaulois du 14 juillet : Avec 11 votes
- 4 : Recyclage des mégots de cigarettes : Avec 7 votes
- 5 : Loup Garou au château : Avec 4 votes

Le projet gagnant est donc le verger conservatoire. Pour rappel, l'idée était de créer un verger de variétés fruitières anciennes sur le jardin partagé ou l'aire de jeux. Objectifs : préserver la biodiversité, apporter de l'ombre, renouveler les arbres anciens. Un lieu pouvant aussi servir d'espace pédagogique pour les enfants (plantation, nichoirs...). Un projet à la fois écologique, éducatif et intergénérationnel.

Concrètement, ce verger sera créé vers l'aire de jeux, dans la continuité des arbres fruitiers existants et le long du city-stade.

Les prochaines étapes seront les suivantes : faire une liste des arbres que nous souhaitons planter (variétés anciennes, locales et qui pourront s'adapter au climat futur) et établir des devis.

Ce projet va faire l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de l'Appel à projets «Vergers de sauvegarde». Cela permettra peut-être de bénéficier de financements complémentaires au budget déjà prévu.

L'idée étant de réaliser les plantations en 2026.

Merci encore pour votre participation et vos idées !

Poulailler communal

Les poules mâlinoises cherchent toujours des humains pour s'occuper d'elles, les week-ends et vacances ! Elles ont besoin d'eau, de nourriture et de paille propre... pour vous récompenser, elles vous offriront : de beaux oeufs !

Elles comptent sur vous ! Intéressé(s)? Inscrivez-vous sur le tableau ou Envoyez un mail à : comitemalain@gmail.com.

R rejoignez le comité des fêtes

Si le cœur vous en dit, le Comité des fêtes recrute toujours !

Vous aimez organiser, vous avez envie de proposer des idées pour faire vivre le village, vous avez un peu de temps et envie d'être derrière le bar ou même faire la plonge... Rejoignez nous !

Devenez adhérent pour la modique somme de 1€ et participez à faire vivre le village tout au long de l'année ! Aucune obligation sur une participation sur chaque événement : c'est vous qui décidez quand vous pouvez donner un coup de main en remplissant le tableau de présence. Et si vous voulez vous investir encore un peu plus, présentez-vous pour intégrer le bureau.

N'hésitez pas à postuler sur comitemalain@gmail.com.

Le village a besoin de vous pour continuer à être aussi vivant et attractif !

J ardin partagé

Le jardin partagé à Mâlain, c'est un espace commun en face du vestiaire de foot, pour jardiner ensemble et partager les récoltes.

Si avez envie de participer à l'aventure, envoyez-nous un mail à :

comitemalain@gmail.com.

Le PIZZAILOGUE



le spécialiste de la pizza à emporter

Egalement fait maison :
Nems, rouleaux de printemps



Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h
Entre l'église et la Mairie

06 83 00 43 30

→ Les après-midis conviviaux



Entre mai et octobre, nous avons privilégié les visites de sites proches de Mâlain, avec un accueil chaleureux et passionné des propriétaires. Voici quelques extraits :

➤ Le 27 mai, la Serrée à Mesmont : la propriétaire nous a emmenées à la découverte de cette belle propriété en nous expliquant tous les travaux récents et l'entretien quotidien, puis nous avons eu la chance de pouvoir entrer et admirer la chapelle entièrement restaurée.

➤ Le 10 juin, nous avons retrouvé notre enfance à l'école-musée de Champagny : dictée sur les bancs en bois, visite du logement de l'instituteur, histoire de cette école construite en 1850 et inchangée jusqu'en 1950.

➤ Le 5 août, jardins du château de Barbirey puis pause gourmande au Faim Bien sur les tables dehors.

➤ Le 26 août, déjeuner au golf de la Chassagne pour remercier Alma, notre jeune en service civique, de son accompagnement de mai à août.

➤ Le 9 septembre, « champignonnière de Dijon » à Corcelotte en Montagne : le propriétaire nous a fait découvrir les coulisses de la culture des champignons à travers une visite commentée ; cette activité lancée en 2014 a permis de redonner vie au château de Corcelotte. Les achats ont été nombreux à la boutique et ces

produits sont également vendus aux marchés des halles de Dijon.

➤ Le 23 septembre, la propriétaire du château de Lantenay nous a accueillis lors d'une visite exceptionnelle entre 2 périodes de travaux. Elle fait mener actuellement des recherches sur l'architecture du château, et notamment sur le mystérieux escalier tournant à une seule volée.

➤ Le 21 octobre, château de Bussy-Rabutin et son exposition « le chant des ondes » ; le temps capricieux nous a fait plutôt profiter de l'intérieur, mais nous avons trouvé un abri pour le traditionnel goûter !

Sans oublier les promenades et par mauvais temps, jeux dans la petite salle à Mâlain.

Cécile BAILLARGEAULT



SB ELEC
Sébastien Bouttefroy

**ELECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

Neuf et Rénovation

sbelec21@hotmail.fr

3 petite rue Gaudot
21410 MÂLAIN

06.79.70.51.56

→ www.malain.fr

AEC
espace pub

**COMMUNICATION PAR L'OBJET
DEPUIS 2000**

4, rue des Ferlettes - 21410 Mâlain

aec-espacepub.fr

06 79 57 16 16 | contact@espaceaec.com

→ page 15

→ Retour en images

Crédit photos : J. Douay / J. Féodor



JUIN : Foire des Sorcières



JUIN : Fête de la musique



JUIN : Concours de pétanque



→ Retour en images

Crédit photos : J. Douay / J. Féodor



JUILLET : Fête nationale



JUILLET : Joëlettes au château



SEPTEMBRE : Inauguration des vitraux de l'église



→ Retour en images

Crédit photos : J. Douay / J. Féodor



OCTOBRE : Live In Mâlain



OCTOBRE : Halloween au lavoir vert



NOVEMBRE : Cérémonie 11 novembre





→ Le GAM

2025, une année charnière pour le château de Mâlain.

Quarante ans d'efforts auront permis au Groupe archéologique du Mesmontois de faire ressurgir non seulement un château-fort datant du XIe-XIIIe, délaissé et abandonné depuis plus de trois siècles, voire quatre, enseveli peu à peu sous ses propres décombres, mais aussi de révéler l'importance d'un second château, celui du XVe-XVIe dont quelques élévations subsistaient encore, et de faire réapparaître des vestiges impensables.

Que de chemin parcouru depuis 1985 ! Personne alors n'aurait pu supposer que l'entièreté de ce promontoire pourrait un jour se lire à livre ouvert.

Ce travail colossal entrepris par un directeur de fouilles passionné, œuvrant chaque mois de juillet à la tête de groupes de volontaires bénévoles (avec leurs propres expériences et leur personnalité, n'ayant souvent que le goût - et un intérêt certain - pour l'archéologie, mais chacun prêt à dépasser ses limites) a permis la redécouverte de ses vestiges extraordinaires. C'est à eux tous que nous devons le « désencombrement » du site et l'excavation progressive des différents éléments de ce témoignage d'architecture médiéval insoupçonné, hors les textes qui nous étaient parvenus. L'absence même d'iconographie a largement été compensée par la découverte d'un manuscrit sur parchemin datant du partage en 1422, véritable « instantané photographique » du château dont la précision a permis une relecture sans grande erreur possible des circulations, des différentes salles, d'un pont-levis, l'exact emplacement du donjon que l'on avait cru voir ailleurs, des structures défensives, jusqu'au mur de partage entre les dames Catherine et Jeanne.

Il nous faut signaler aussi la fidélité des Mâlinois, des Dijonnais, des Côte d'Oriens, et tous les autres bien sûr, qui se sont tenus informés de l'avancée des travaux et se sont enthousiasmés au fil des années.

Le Gam ayant ainsi œuvré à la consolidation et à la sauvegarde de ce qui n'était plus que ruines est arrivé au bout de son pari, sous l'œil lointain, mais attentif, de la DRAC et des Bâtiments de France. Il ne saurait aller plus loin, dans une re-construction hasardeuse, et a souhaité, en décembre 2024, procéder, comme vous le savez déjà, à la réunification de la seigneurie de Mâlain confisquée par les révolutionnaires il y a plus de deux cent trente ans, vendue en deux lots comme Bien national à des Mâlinois.

Nous faisons totalement confiance à la Municipalité, propriétaire à présent de la quasi totalité de la butte de Mâlain, et à la Communauté de communes Ouche et Montagne, notre partenaire depuis quatre ans, pour reprendre les rênes, et continuer de valoriser ce site extraordinaire, les conventions précédemment établies entre Municipalité de Mâlain, CCOM et GaM restant d'actualité.

Le GaM, tant qu'il le pourra, répondra présent à leurs demandes, ce qui a été fait cette année encore :

- Réalisation, par Michel Grammare, du vitrail de la dernière huisserie restante (atelier, sous la salle Gauvain)

- Actualisation des trousseaux de clés des différents partenaires
- Remise en état de la porte d'entrée du château après l'« annuelle » effraction nocturne
- Démontage de l'appentis construit il y a déjà quelques années pour protéger le char celte de l'Archéodrome de Beaune, entre rocher et corps de logis et sa récupération par les Sorcières (échange de bons procédés entre associations) ce qui a permis de retrouver la perspective
- Remise en état du site avant sa réouverture, avec l'aide de nombre d'entre vous
- Peinture à l'ocre, jardins et alentours entretenus avec la complicité des jeunes du DAME Charles POISOT (Chenôve, 21300)
- Visites guidées, sur rendez-vous (château, Musée, Mediolanum)
- En octobre, accueil des visiteurs, les derniers dimanches après-midi de la saison
- Enfin, point d'orgue, le trail des Sorcières le 1^{er} novembre et son point de ravitaillement apprécié !

Et demain ?

Notre « retrait » apparent n'est pas désengagement et si nous avons su cette année être « attentiste » et permettre à chacun de trouver ses marques, il n'en reste pas moins que notre association, avec ses quatre-vingt-dix adhérents, se doit de continuer à veiller sur le château, de réfléchir à sa protection et à son avenir, de proposer et réaliser des actions humainement et financièrement possibles.

Les projets ne manquent pas.

Pour mettre un peu de couleurs au château, nous envisageons de restituer, avant l'ouverture de la saison prochaine, le carrelage jaune et vert d'une des salles du corps de logis, ce qui implique d'en avoir enduit auparavant les murs à la chaux. Avec l'accord de tous, des chantiers ponctuels seront toujours possibles : sécuriser l'accès au donjon et le remonter de quelques assises, reprendre la main sur la végétalisation des différents espaces, faire disparaître tout ce qui peut rappeler les travaux des précédentes décennies, l'amélioration des abords ... Indispensable aussi, il nous faut avoir une réflexion et une concertation sur le devenir des collections et du Musée lui-même.

Il reste beaucoup à faire, mais le GaM sait pouvoir compter sur vous !

Le 17 janvier 2026 se tiendra l'Assemblée générale annuelle de notre association, avec renouvellement de son bureau. Pensez, si ce n'est déjà fait, à mettre à jour votre adhésion, deux années de cotisation sont nécessaires pour prendre part au vote.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Et parlez du GaM autour de vous. Il est temps, pour chaque Mâlinois, de participer à cette aventure. Vous aurez à cœur de reprendre le flambeau.



→ Les associations Mâlinoises

→ Sorcières en foire

Chaque année, la Foire des Sorcières de Mâlain est un moment fort de la vie du village. Si elle est devenue un rendez-vous si chaleureux et vivant, c'est avant tout grâce à l'engagement et à la générosité des habitants de Mâlain, grâce à vous.

Derrière les décors, les animations et l'ambiance unique de notre foire, il y a une véritable mobilisation collective :



- Des habitants qui décorent les rues et transforment le village en décor médiéval,
- Des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie avant, pendant et après l'événement,
- Des propriétaires qui ouvrent leurs portes pour accueillir les artistes aussi bien en loges qu'en hébergement, ou qui mettent à disposition de l'eau et de l'électricité,
- Et bien d'autres gestes discrets mais essentiels à la réussite de notre grande fête.

Grâce à vous, notre village vibre et s'anime, et les visiteurs repartent avec des souvenirs inoubliables.

Nous savons aussi que la foire peut occasionner quelques désagréments : bruit, stationnement, difficultés d'accès... Nous vous remercions sincèrement pour votre patience, votre bienveillance et votre compréhension. Votre accueil contribue tout autant que les spectacles à faire de cet événement un moment inoubliable.

Merci à toutes et à tous pour votre participation, votre soutien et votre enthousiasme.

C'est ensemble que nous faisons vivre la magie de la Foire des Sorcières de Mâlain !





→La Trousse qui l'Ouche

La Trousse qui l'Ouche, association de parents d'élèves du RPI Baulme-la-Roche, Mâlain, Prâlon et Savigny-sous-Mâlain a pour objectif de lever des fonds pour aider au financement des projets de l'école et de créer du lien entre les parents, les enseignants et les différents acteurs de l'école.

Nous serons présents au marché de Noël de Mâlain organisé par le Comité des fêtes le samedi 13 décembre.

Venez tirer au sort une boule de notre sapin pour tenter de gagner l'un de nos meilleurs lots. Toutes les boules sont gagnantes ! Mais pour cela nous avons besoin de lots. Si vous avez la possibilité d'en récupérer chez des commerçants ou auprès de votre employeur. Merci de nous contacter. Nous pouvons émettre un reçu pour don.

Nous tiendrons également un atelier création de décoration de Noël sur l'estrade de la salle des fêtes. Nous mettons à votre disposition du matériel et quelques idées, vous faites le reste! Atelier adapté aux enfants. Participation libre et sans réservation.

Nous nous retrouverons ensuite pour un après-midi et une soirée de Carnaval : défilé dans les rues, crêpes, buvette, boum des enfants, etc. La date prévue serait le 7 mars, mais reste à confirmer.

Nous organisons au printemps « la randonnée des villages ». La randonnée sera de type gourmande grâce à nos producteurs locaux.

Que vous soyez parent d'élève ou pas, si vous connaissez les chemins du coin mieux que personne, si vous avez un peu de matériel pour baliser, ou si vous avez simplement un peu de temps pour nous aider, pouvez-vous nous contacter?

Notre adresse mail est : latroussequilouche@mailo.com

Merci d'avance pour votre aide et votre participation à ces événements!

*Les parents de
La Trousse qui l'Ouche*



→Secours Catholique

Vous voyez chaque mois le camion de la boutique itinérante du Secours Catholique ? Rue Boudrot le café sourire a lieu tous les jeudis. Que fait le Secours Catholique à Mâlain ?

L'équipe basée à Mâlain est constituée d'une douzaine de personnes et d'une vingtaine de participants. Elle aide dans l'urgence en partenariat avec l'assistant social les gens qui sont face à un coup dur financier. Mais son action est plus large et elle propose également des moments de lutte contre l'isolement en allant vers les personnes qui sont seules.

Tout d'abord, avec le café sourire. Il se réunit tous les jeudis rue Boudrot. Janet Behin, sa responsable se ravit des nombreuses activités et sorties qui ont été organisées cette année. Le café sourire est un lieu où les gens aiment discuter entre eux. « Tout le monde s'entend bien ! » Au moins une fois par mois, un quizz est organisé par Janet qui propose une cinquantaine de questions. « Les gens se mettent à 2-3 pour remplir la feuille, ça prend l'après-midi et ça amuse tout le monde. » Plusieurs thèmes ont été proposés : personnages de fiction, culture générale, la Bourgogne et les auteurs. « Je choisis des questions faciles pour que ça reste convivial. »

Chaque mois, une attention est portée à ceux qui ont leur anniversaire durant le mois autour d'un goûter avec un gâteau et des bougies. « C'est un moment qui plait beaucoup » Deux autres moments festifs ont eu lieu cet été : un barbecue chez des bénévoles Aleth et Régis Oneglia et un goûter chez Janet Behin. « Il faisait chaud. On s'est mis au frais. Une douzaine de personnes est venue. »

Des sorties ont également été organisées. « On a fait du covoiturage et les gens adorent bouger. On me redemande sans cesse quand est la prochaine sortie. » Parmi les sorties : une pièce de théâtre à Montbard (extraits de Feydeau), organisée par le Secours Catholique, la visite du musée des arts et traditions populaires à Champlitte. « C'était passionnant. Le musée est dans un château avec la possibilité de pique-niquer. Il porte sur les métiers des temps passés avec une reconstitution de boutiques du temps passé. » Enfin, début 2025, le groupe avait été visité l'hôtel dieu à Beaune. Et l'an dernier c'était le petit train de la vallée de l'ouche. La prochaine visite sera celle du musée des costumes à Avallon probablement au printemps 2026.

Côté Boutique Itinérante, l'équipe est présente le 1^{er} samedi matin du mois pour la vente de vêtements de seconde main de qualité, triés, sélectionnés au petit marché de Mâlain. « C'est toujours un moment de rencontres et d'accueil où nous parlons des activités de l'association, par exemple le suivi avec les assistants sociaux des personnes à aider ponctuellement. » explique Régis Oneglia, bénévole responsable de la boutique itinérante. La boutique est également présente le 1^{er} jeudi du mois matin à Saint-Seine, puis l'après-midi à Vitteaux ou à l'EHPAD de Sombernon et le 1^{er} vendredi du mois après-midi à Velars-sur-Ouche. Tout le monde est le bienvenu pour donner une seconde vie à ses vêtements mais également boire un café ou un sirop.

Enfin, le Secours catholique sera présent au Marché de Noël.

→ Les associations Mâlinoises



→ Galop Mâlain

Arès, Golden, Beauty, Arvac, Eclair, Bonnie, Joueur et Tasha du Galop Mâlain, ainsi que leurs camarades des Ecuries de Mâlain vous remercient de la crinière aux sabots pour l'accueil que vous leur avez réservé, pour vos encouragements, vos « applaudissements » à l'occasion de leur ensorcelant spectacle à la fête des Sorcières. Spectacle qui n'a pas mis moins d'un an à être monté pour le plus grand plaisir des cavaliers-ères, de leurs montures et du public qui a été au rendez-vous et a été conquis par nos galopades.

Vous avez pu retrouver et apprivoiser notre micro cavalerie sur les marchés estivaux et nocturnes de la CCOM.

Mais également, si vous êtes trailers(-euses) aguerris(-es), vous avez pu apprécier leurs délicats encouragements sur le parcours du Trail des Sorcières et en particulier autour du château où elles ont eu à cœur de vous motiver !

La saison des concours ayant repris, les cavalières et leurs compagnons s'y sont déjà distingués ; nous leur souhaitons de vivre de nombreux succès.

Nous devions nous retrouver en septembre pour mèler, vélo, course à pieds, canicross et course à cheval, malheureusement la météo en a décidé autrement et le Ride and Run initialement prévu a été reporté à des jours meilleurs et printaniers. Vous qui roulez, courez, avez 2 ou 4 pattes, y serez les bienvenus !

Salutations hennissantes



Colombe

Anne Morisot - 06 82 41 22 95

Nettoyage de sépultures et columbariums
Création de plaques funéraires personnalisées
Création de centre de table

A green horizontal bar at the bottom.

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Le rapport de confiance

AMIANTE
PLOMB
DPE
AUDIT
MESURAGE
LOI CARREZ
ÉLECTRICITÉ
GAZ

AGENDA Diagnostics Mâlain
06 22 86 58 06
32B rue Boudrot
21410 Mâlain
cedric.sabre@agendadiagnostics.fr

agendadiagnostics.fr

→ Les associations Mâlinoises



→ L'Harmonie du Val d'Ouche

L'Harmonie du Val d'Ouche a repris ses activités début septembre avec la journée des associations, le dimanche 7 septembre à Agey.

Les répétitions ont lieu le mardi soir à partir de 20h, jusqu'à 21h30, pour l'instant à la salle de la musique rue de l'église à Mâlain, puis à Fleurey-sur-Ouche à partir de fin novembre à la maison des associations.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues à la rentrée, et nous invitons tous les musiciens débutants ou confirmés à nous rejoindre, pour partager des moments musicaux et conviviaux.

L'Harmonie sera présente à l'occasion de la commémoration du 11 novembre dans plusieurs villages, dont Mâlain et Fleurey-sur-Ouche ; et nous organisons un concert de Noël avec l'Arbre à Zique (école de musique de Plombières-les-Dijon) qui aura lieu le vendredi 12 décembre en l'église de Mâlain à 20h.



Nous vous invitons à nous suivre le dimanche 30 novembre à Saint-Seine-l'Abbaye, où nous aurons le plaisir de nous rendre pour partager un après-midi musical avec l'Harmonie de Saint Seine.

Peut-être nous avez-vous déjà rencontrés au détour d'une rue ?

L'Harmonie est en partenariat avec l'Arbre à Zique, école de musique de Plombières-les-Dijon, qui dispense des cours de solfège et d'instruments.

Pour nous joindre, vous pouvez contacter Florence au 06 89 22 88 57 ou Jean-Marc au 06 03 68 77 06, vous pouvez nous joindre également sur la page Facebook de l'Harmonie.



→ Foyer rural

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons repris toutes nos activités

- Danse : toujours les petites, les moyennes, les pré-ados/ados et nous avons pu ouvrir un cours d'adultes (il reste de la place si le cœur vous en dit)
- Cirque et Théâtre : les effectifs sont en augmentation pour les grands du cirque et le théâtre. Les petits ne sont que 4 mais comme ils ont 4/5 ans, c'est un peu un cours particulier, c'est plus sympa pour Nadège et pour les enfants.
- Gym. mardi : les cours continuent de se dérouler dans la grande salle, il y a plus d'une douzaine de participants. N'ayant plus la professeure de l'année dernière, tout le monde a été très heureux de retrouver Sandrine qui encadre déjà le cours du jeudi (quelques élèves étaient avec elle il y a quelques années)
- Gym. jeudi : l'effectif de ce cours est stable, un peu juste, mais nous avons pu le conserver.
- Yoga : elles ne sont que 8, alors n'hésitez pas à venir essayer ... et rester bien sûr !
- Peinture : ils sont 6 à effectuer de très belles choses. Nous allons voir pour faire une petite expo de leurs œuvres.

Dates à noter :

- Vide Coffre à jouets dimanche 16 novembre. Nous n'avons pas encore arrêté la date du Vide Grenier du mois de mai car compliqué (tous les week-end avec des jours fériés).
- Le spectacle de fin d'année aura lieu le week-end des 6/7 juin 2026, alors notez-le afin de venir voir les œuvres de nos élèves (Danse, Cirque et Théâtre)

Nous avons la chance d'avoir une scène dans notre salle des fêtes que nous utilisons pour la plupart de nos activités et n'avons pas à en chercher une ailleurs pour le spectacle (elle fait partie d'un agrandissement financé grâce aux Foyers Ruraux à l'époque). C'est pour cela que nous nous efforçons de la maintenir en bon état.

L'équipe du Foyer Rural vous souhaite une bonne fin d'année 2025 dans nos activités (d'ailleurs n'hésitez pas à venir faire partie du bureau, afin de nous donner un coup de main de temps en temps).





Un souffle venu d'Australie installé à Mâlain

À 42 ans, Gauthier Aubé est l'un des visages incontournables du didgeridoo en France. Installé à Mâlain, ce passionné a construit son parcours loin des chemins scolaires traditionnels, guidé par un instrument venu de l'autre bout du monde.

« J'ai grandi en Bourgogne, du côté de Dijon. J'ai arrêté le lycée après avoir redoublé deux fois. À l'époque, je livrais des pizzas... et c'est précisément à ce moment-là que le didgeridoo est arrivé dans ma vie », raconte-t-il. Le déclic survient grâce à son frère jumeau, qui lui offre un album de Kaophonik Tribu, un groupe novateur du début des années 2000.



Un instrument millénaire

Le didgeridoo est un instrument à vent traditionnel des Aborigènes d'Australie. « C'est un tube en bois dans lequel on fait vibrer les lèvres. Traditionnellement, il est fabriqué à partir d'un eucalyptus creusé naturellement par les termites », explique Gauthier.

Loin des clichés, cet instrument ancien s'adapte aussi à des usages contemporains, ce qui séduit le musicien bourguignon : « Je joue un style plus moderne, mais toujours avec un profond respect pour ses racines. »

La rencontre avec une communauté

Très vite, Gauthier joue sans relâche. En 2002, il participe au premier grand festival français consacré au didgeridoo : Le Rêve de l'Aborigène. « Ça a été un tremplin. La communauté s'est soudée à ce moment-là. Comme je pratiquais beaucoup, j'ai progressé rapidement et j'ai commencé à être reconnu dans le milieu, d'abord en France, puis en Europe. »

Wakadémy, une école fédératrice

En 2016, il lance un blog, avant de fonder deux ans plus tard Wakademy, une école de didgeridoo qui réunit aujourd'hui plusieurs milliers d'élèves à travers la francophonie et au-delà.

« L'idée était de proposer des formations en ligne accessibles depuis chez soi, mais aussi des stages en présentiel en France, Suisse et Belgique. Wakademy se veut fédératrice des passionné.e.s de didgeridoo. »

Wakatoo, du jeu de cartes à l'application

En parallèle, Gauthier imagine dès 2008 un outil pédagogique original : Wakatoo. « Mes élèves me demandaient toujours de nouveaux rythmes. J'ai alors eu l'idée de mettre chaque son du didgeridoo sur une carte. En les mélangeant, on pouvait inventer des combinaisons. »

Ce jeu de cartes, à la fois ludique et rigoureux, évolue aujourd'hui vers une application mobile permettant d'écrire, partager et échanger des rythmes à l'échelle mondiale.

Deux casquettes, enseignant et musicien

Entre son école et ses stages, Gauthier consacre une grande partie de son temps à la transmission. Mais il n'en oublie pas la scène. Avec trois autres musiciens du cru, il a fondé le groupe Volte, où se rencontrent didgeridoo, oud, violon, contrebasse, batterie et percussions. « Notre défi est de marier le souffle ancestral du didgeridoo à des instruments plus conventionnels. C'est un vrai travail d'équilibre, mais c'est passionnant. »

→ Le Portrait - Gauthier Aubé



L'arrivée à Mâlain

Après avoir quitté la Bourgogne pendant dix ans, Gauthier a choisi de revenir et de s'installer à Mâlain. « C'est un village que j'aimais depuis mon adolescence. Quand je suis revenu, c'était le seul endroit où je me projetais. Avec ma compagne, nous avons eu la chance de trouver une maison ici. »

Son rêve ? Créer à Mâlain un lieu dédié aux stages de didgeridoo, mais aussi ouvert à d'autres pratiques artistiques. « Un petit centre culturel, pour donner du sens et du lien. »



Les liens vers son site internet:

-> <https://gauthieraube.com/>

et celui de la wakademy :

-><https://www.wakademy.online/>

→ C.O.U.ÇA ?

par Jacques Douay



La curiosité et la beauté sont dans les yeux de ceux qui regardent.. Avec ce quiz « PHOTO ».... découvrez ou redécouvrez votre village et ses environs, de quoi vous donner envie de les voir en vrai !



1



2



3



4

Résultats du précédent jeu :

photo 1 : grille entrée terrain jeux / photo 2 : gargouille extérieure sur mur du château / photo 3 : extrême pointe nord du château sur rocher communal / photo 4 : déco grande dernière maison sur la grange rue du dessus



→ Bilan de la saison estivale

Encore une très belle saison estivale entre Ouche et Montagne ! Au total, 70 événements organisés par la CCOM sur le territoire et un taux de remplissage de 86%. Une programmation diversifiée qui permet de toucher un public large avec des rendez-vous incontournables (nuits des étoiles, découvertes insolites, soirs de marché, visites gourmandes et patrimoniales, ...), des rencontres avec les artisans et producteurs locaux, comme Léo Coutellec et Coline Faugerolle à Mâlain mais aussi des nouveautés avec des balades nature sur les traces des animaux et sur les oiseaux.

Avec l'ouverture du bureau d'information touristique au château du 7 mai à 28 septembre, ce sont 3 245 entrées au château de Mâlain qui ont été comptabilisées, un chiffre stable par rapport à 2024. Les deux saisonnières ont proposé des visites guidées très appréciées mais aussi des visites flashs sur 6 thématiques différentes, une nouveauté. La chasse au trésor, mise en place en 2024, continue de plaire aux enfants avec 157 livrets distribués.

En parallèle, de nombreux événements se sont déroulés au château : 12 ateliers créatifs avec Colin Gravot, le Tâche Papier et Aux Cuirs d'Yggdrasil (196 participants), cinq expositions mensuelles et 3 visites théâtralisées (128 participants).



Belle fréquentation également pour les soirs de marché (Sombernon, Prâlon et Blaisy-Bas) avec 3 410 personnes et 96 stands au total mais aussi pour la tournée des concerts en églises avec le groupe de musique irish nomade « SezVenn » qui a touché plus de 1 000 personnes (+30%) sur les 15 dates.

Les siestes acoustiques, organisées dans des lieux mystères, ont permis au public de découvrir ou redécouvrir des artistes comme Albin de la Simone, Seb Martel ou encore le travail du dessinateur Mathieu Sapin. Le tout étant toujours accompagné par Bastien Lallemand.



Pour finir cette saison en beauté, le Grand Bal Oblique avec la Danse des Sauvages, l'orchestre Oblique et un feu d'artifice, s'est tenue le 27 septembre dernier. C'était l'occasion de profiter une dernière fois de l'été avec ce grand bal costumé.

Enfin, à noter la mise en place d'une billetterie en ligne, intégrée sur le site « Entre Ouche et Montagne », accessible 24h/24, 7j/7 et qui a facilité les réservations.

→ Petite enfance : des permanences délocalisées

Jusqu'en juin 2026 (hors vacances scolaires), le Relais Petite Enfance de Mâlain vient à la rencontre des parents du territoire pour des permanences administratives délocalisées : le 1^{er} mardi du mois, à Velars/O. (mairie) et le 3^e mardi du mois, à Fleurey/O. (mairie)

Ces permanences se déroulent sur rendez-vous, de 14h à 17h. Elles permettent notamment de répondre aux questions des parents concernant la recherche de modes d'accueil, les démarches mais aussi d'accompagner les parents dans leur rôle d'employeurs.

Si vous êtes intéressés, contactez le Relais Petite Enfance au 06 18 13 63 00, ou par mail : rpe.malain@ouche-montagne.fr.

Les permanences sont annulées en novembre et décembre. Pour toutes questions pendant ces deux mois, contactez le Relais de Sombernon au 06 25 73 54 43.

Pour suivre l'actualité

- Suivez le compte Facebook CCOucheMontagne
- Téléchargez l'application « Intramuros »
- Ou consultez le site communautaire : ouche-montagne.fr





→ Permanences délocalisées France Services

Retraite, allocations familiales, impôts, assurance maladie, MSA, carte grise... Besoin d'aide pour faire vos démarches du quotidien ? Jusqu'en décembre, la conseillère France services vient à votre rencontre pour des permanences délocalisées dans 4 communes du territoire, tous les jeudis, de 9h30 à 12h, en mairie. Prenez rendez-vous dès maintenant au 03 73 55 11 51.

Rendez-vous :

- Le 4 décembre à Aubigny-lès-Sombernon
- Le 11 décembre à Barbirey-sur-Ouche
- Le 20 novembre et le 18 décembre à Fleurey-sur-Ouche
- Le 27 novembre et le 19 décembre à Savigny-sous-Mâlain.

→ Rapport d'activité 2024

La Communauté de Communes Ouche et Montagne est au service de ses habitants, de ses entreprises et de ses associations. Aux côtés des communes, elle se doit d'apporter des réponses concrètes aux défis du quotidien et aux enjeux de demain.

Sa vocation est donc d'offrir un maximum de services aux habitants, pour répondre au mieux à leurs besoins au quotidien. Il s'agit, entre autres, d'impulser des projets structurants, de protéger l'environnement et nos ressources naturelles, de leur proposer un accès à la culture tout au long de l'année et au plus proche de leur lieu de vie.

Le rapport d'activité 2024 témoigne de cette mobilisation continue avec, par exemple, près de 70 événements touristiques et culturels proposés tout au long de l'année, l'organisation pour la première fois d'un forum des assistants maternels et du festival des familles, la réduction des déchets avec le développement des solutions de gestion des biodéchets, ou encore des travaux d'amélioration des sites périscolaires.

Le rapport est consultable en mairie et en ligne sur le site internet, rubrique « Nous connaître - Publications ».

→ N°4 « La CCOM et vous »

Pour rappel, l'objectif de cette lettre est d'informer les habitants des actualités/projets de la collectivité, rendre plus compréhensible les actions de la CCOM et de créer une proximité.

Pour ce nouveau numéro, vous retrouverez :

- Les évolutions du service d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- La présentation de France services
- Et enfin la nouvelle bibliothécaire mutualisée pour 7 communes.

La lettre d'information est en cours de distribution aux habitants par chaque commune. Elle est également disponible en version numérique sur notre site internet ou en version papier dans nos accueils à Pont-de-Pany ou Sombernon.

→ Atelier « Mes préparatifs fête zéro déchet »

Comment préparer les fêtes de fin d'année sous le signe de la sobriété ? Venez partager vos expériences et découvrir de nouvelles pratiques pour la décoration, les repas et les cadeaux. Participez à l'atelier gratuit organisé vendredi 5 décembre, de 18h à 20h à Sainte-Marie-sur-Ouche (salle des associations).

D'une durée de 2 heures, l'atelier est accessible aux enfants à partir de 5 ans. Atelier gratuit, inscription obligatoire en ligne : <https://www.linscription.com/pro/activite-222554>

→ Calendrier déchets

Cette année, le calendrier des déchets ménagers 2026 porte sur le thème de la réduction des déchets autour de la « règle des 3 R » : réduire, réutiliser, recycler, avec un focus sur la recyclerie La Boucle.

Il est en cours de distribution aux habitants par chaque commune.

→ Signalétique des Zones d'Activités intercommunales

Depuis octobre dernier, la signalétique des Zones d'activités intercommunales des Combets (Fleurey-sur-Ouche) et de La Belle Idée (Mesmont) a été mise à jour, avec la mise en place d'un totem indiquant le nom de la zone (positionné à l'entrée principale) et de panneaux indiquant le nom des entreprises.





Mignonne, allons voir si la rose

Pierre de Ronsard

A Cassandre

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avoit déclosé
Sa robe de pourpre au Soleil,
A point perdu cette vêprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vôtre pareil.

Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place
Las ! las ses beautés laissé choir !
Ô vraiment marastre Nature,
Puis qu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à cette fleur la vieillesse
Fera ternir votre beauté.

Parodie

Jean Toulouse

Destinée aux plus de 75 ans ...

Mignonne, allons voir si l'arthrose
Qui ce matin tant m'ankylose
Depuis qu'on a sonné mon réveil,
Pour clore une nuit sans sommeil
Aura perdu de sa vigueur,
Après un footing d'un quart d'heure !

Las ! Voyez comme sont les choses,
Il faut que je me repose
Mes maux, loin de se calmer !
Las ! Las ! ne cessent d'empirer
Ô vraiment, marâtre Nature
Avec l'âge la douleur perdure !

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que vostre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Avant que faiblisse votre santé,
Assouvissez toutes vos envies,
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie !